Décision 00-D-15 du 03 mai 2000

relative à des pratiques mises en œuvre par la société Ivoclar Division France

Posted on: 16 mai 2000 | Secteur(s) :

INDUSTRIE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Société Centrale de prothésiste dentaire (CAP), Dental Center
Dispositif(s)	Sursis à statuer
Entreprise(s) concernée(s)	SA Ivoclar Division France

Lire

le texte intégral de la décision
72.55 Ko